



Ville et campagne...
AU NATUREL

Communiqué Pour diffusion immédiate

DEUX (2) BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SONT MAINTENANT OFFERTES AVEC ACCÈS GRATUIT À LAC-ETCHEMIN... UNE PREMIÈRE DANS LES ETCHEMINS!

Lundi 29 août 2016 – En partenariat avec le Manoir Lac-Etchemin, la Municipalité de Lac-Etchemin est heureuse de rendre disponibles deux (2) bornes de recharge publiques pour véhicules électriques avec accès gratuit, un investissement avoisinant les 4 000 \$. Il s'agit des premières bornes de recharge électrique publiques à être mises en service sur le territoire de la MRC les Etchemins. Celles-ci sont en fonction depuis quelques jours déjà dans le stationnement avant du Manoir Lac-Etchemin (1415, route 277).

Une des bornes installées est de type Tesla et l'autre convient à tous les types de véhicules électriques (universelle EVduty). Pour les propriétaires de véhicules électriques de passage dans la région où résidant à Lac-Etchemin, le coût d'utilisation est totalement gratuit pour toute recharge, peu importe la durée de celle-ci.

« Lac-Etchemin est très prisé par les touristes de partout au Québec. Comme de plus en plus d'entre eux optent pour un véhicule électrique afin de préserver l'environnement, il était primordial pour la municipalité de se doter de ces installations qui, par ailleurs, profiteront aussi à la population régionale. En effet, ces bornes de recharge publiques seront un atout pour Lac-Etchemin. Cet ajout est une excellente nouvelle pour les citoyens, visiteurs et touristes qui réclamaient de telles installations », a commenté M. Harold Gagnon, maire.

« Ce nouveau service nous permet de renforcer nos infrastructures d'accueil touristique et de contribuer au développement durable et à la préservation de la qualité de notre environnement en offrant des solutions aux propriétaires de véhicules électriques », a ajouté M. Eric Guenette, directeur Services publics Urbanisme et Environnement et instigateur du projet.

« En choisissant d'installer des bornes de recharge publiques, la municipalité poursuit son objectif de contribuer au développement économique de son territoire. L'ajout de ces bornes est un gain important pour les électromobilistes qui pourront maintenant circuler plus aisément dans l'axe routier de la route 277 et entre les municipalités de notre magnifique région. En effet, les propriétaires de véhicules électriques et leurs passagers seront à même de découvrir nos nombreux attraits municipaux et pourront fréquenter les commerces, épiceries, entreprises culturelles et de plein-air pendant la recharge », a ajouté M. Laurent Rheault, directeur général secrétaire-trésorier.



De gauche à droite : M. Harold Gagnon, maire, M. Neil Mathieu, directeur régional Chaudière-Appalaches de l'AVEQ, M. Laurent Rheault, directeur général secrétaire-trésorier, M. Eric Guenette, directeur Services publics Urbanisme et Environnement et M. Fabien Lacorre, propriétaire du Manoir Lac-Echemin

La Municipalité de Lac-Echemin tient à remercier l'organisme « Roulez électrique.com » qui, par l'intermédiaire de M. Neil Mathieu, directeur régional Chaudière-Appalaches de l'association des voitures électriques du Québec (AVEQ), a aidé techniquement et financièrement la municipalité tout au long de ses démarches. Aussi, la municipalité tient à souligner le partenariat et la collaboration dont ont fait preuve les propriétaires du Manoir Lac-Echemin, Rhania et Fabien Lacorre, qui ont contribué financièrement à la mise en place de cette initiative environnementale et qui ont accepté généreusement de défrayer le coût de l'électricité pour les cinq (5) prochaines années.

Sites web où vous pouvez accéder à une carte en ligne des bornes de recharge disponibles pour les véhicules électriques :

www.plugshare.com/

www.teslamotor.com

-30-

Pour information : Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier
Tél. (418) 625-4521
Courriel : munetchemin.lr@sogetel.net